

CONSEIL CANADIEN DE PSYCHOLOGIE PROFESSIONNELLE (CCPP)

Canadian Board Of Professional Psychology (CBPP)

Juillet 2026

Chères collègues,

Lorsque nous avons annoncé la création du Canadian Board of Professional Psychology (CBPP) / Conseil canadien de psychologie professionnelle (CCPP) — en février dernier, nous avons présenté un objectif clair : offrir un agrément national volontaire, fondé sur une évaluation par les pairs, visant à reconnaître les compétences professionnelles avancées des psychologues détenant un doctorat au Canada.

Le CCPP exerce un rôle complémentaire qui ne relève pas de la réglementation professionnelle. Il ne réglemente pas l'exercice de la profession, ne remplace pas l'inscription auprès d'un organisme provincial ou territorial de réglementation de la profession et ne modifie en rien les exigences provinciales ou territoriales relatives à la protection du titre professionnel.

Depuis février, le CCPP est passé de la planification à la mise en œuvre. Nos efforts se sont concentrés sur la création des assises organisationnelles et opérationnelles qui soutiendront un programme d'agrément national sécuritaire, durable et appelé à s'inscrire dans le long terme. Cette mise à jour présente les réalisations accomplies jusqu'à maintenant ainsi que les prochaines étapes.

LES PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS FÉVRIER

Gouvernance et infrastructure. Nous avons établi les assises organisationnelles et administratives du Conseil en mettant en place les structures de gouvernance et les processus opérationnels nécessaires au fonctionnement d'un organisme national d'agrément professionnel répondant aux plus hautes exigences de rigueur, d'équité et de transparence.

Équipe. Le Conseil et le groupe des fondateurs, qui ont élaboré les normes et les processus du CCPP, sont composés de psychologues canadiennes et canadiens d'expérience provenant de divers domaines de pratique, de nombreuses spécialités, de la certification professionnelle et de la pratique clinique.

Plateforme technologique. Nous développons actuellement une plateforme technologique sécurisée, hébergée au Canada, qui permettra de gérer l'ensemble du processus, de la présentation des demandes jusqu'à leur évaluation, en passant par la transmission et la conservation sécurisée des documents. Le choix de notre infrastructure technologique repose sur des exigences élevées en matière de sécurité de l'information, d'hébergement des données au Canada et de protection des renseignements confidentiels.

Normes d'agrément. Nous avons établi les critères d'admissibilité à l'agrément national ainsi que les normes qui serviront à l'évaluation des demandes. Ces exigences ont été élaborées conformément aux normes reconnues par les principaux organismes nationaux et internationaux dans le domaine de l'agrément professionnel.

Les prochaines étapes. Nous préparons maintenant la mise à l'essai complète de nos processus de présentation des demandes et d'évaluation. Sous réserve des résultats de cette phase d'essai, nous prévoyons ouvrir les demandes à l'automne 2026.

La première phase de lancement comprendra un processus accéléré destiné aux psychologues détenant un doctorat qui sont actuellement inscrits et en règle auprès de leur organisme provincial ou territorial de réglementation de la profession.

Au cours des prochains mois, nous annoncerons les premières spécialités admissibles à l'agrément national, de même que les modalités de présentation des demandes et le calendrier de mise en œuvre précédant l'ouverture officielle.

Vous pourrez suivre ces mises à jour sur notre page LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/canadian-board-of-professional-psychology-cbpp/> ainsi que sur notre site Web cbpppsychology.ca.

CONTRIBUEZ AU DÉVELOPPEMENT DU CCPP

Nous invitons les psychologues détenant un doctorat de partout au Canada qui souhaitent contribuer au développement du Conseil, notamment à l'élaboration de nouvelles spécialités d'agrément national, à manifester leur intérêt.

Si vous souhaitez être informé de l'ouverture des demandes ou contribuer aux travaux du Conseil, nous vous invitons à communiquer avec nous à info@cbpppsychology.ca.

Nous remercions sincèrement les nombreuses personnes qui ont manifesté leur intérêt envers le CCPP depuis son annonce en février. Nous sommes impatients de vous communiquer de nouveaux développements au cours des prochains mois.

Dre Reena Chopra, Ph. D., C. Psych.

Dr Jeremy Frank, Ph. D., C. Psych.

Coprésidents, Conseil Canadien de Psychologie Professionnelle (CCPP)

info@cbpppsychology.ca